



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Offices

Question écrite n° 44823

Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de M. le Premier ministre sur les préoccupations du monde combattant quant à l'expérimentation en cours dans certains départements pour étudier s'il était possible de regrouper dans un même ministère de la population les problèmes actuellement gérés par les ministères des affaires sociales, de la ville, de la jeunesse et des sports et des anciens combattants. Les anciens combattants, qui n'ont été en aucun cas consultés sur cette expérimentation, s'opposent légitimement à ce projet, qui assimilerait la solidarité au monde combattant à de la solidarité sociale, ce qui ne peut être le cas. Il lui demande de confirmer l'attachement du Président de la République à l'existence pérenne d'un ministère des anciens combattants et victimes de guerre et de faire part de ses intentions quant à cette expérimentation.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu se faire l'écho des préoccupations du monde combattant quant à un éventuel regroupement dans un même ministère de la population des problèmes gérés par les ministères des affaires sociales, de la ville, de la jeunesse et des sports et des anciens combattants. Il est exact que, dans le cadre des réflexions engagées sur la réforme de l'État, il avait été demandé à quelques préfets de faire part de leurs suggestions en ce qui concerne notamment une évolution des services déconcentrés du ministère et de l'office des anciens combattants. Compte tenu des réserves du monde combattant sur l'éventualité d'une restructuration de ces administrations, et dans la droite ligne de ce que le Président de la République a toujours défendu, le Gouvernement n'envisage pas de remettre en cause l'autonomie des services existants. En conséquence, il a été décidé, et confirmé par courrier du Premier ministre au ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre de maintenir en l'état les structures actuelles.

Données clés

Auteur : [M. Calvel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44823

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5844

Réponse publiée le : 9 décembre 1996, page 6441